

**SEMINAIRE SUR LA DEFINITION D'UNE STRATEGIE DE RELANCE ET DE
DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE**
Hôtel IBIS - Plateau, 17-18 Février 2009

**DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES**

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;

**Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations
internationales ;**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs
Centraux et Chefs de Service ;**

**Mesdames et Messieurs les Présidents des Chambres consulaires,
des organisations professionnelles et syndicales ;**

Mesdames et Messieurs les opérateurs économiques ;

Chers amis de la Presse ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs,

A l'occasion de l'ouverture officielle du présent séminaire consacré à la
« **définition d'une stratégie de relance et de développement du
secteur privé** », je voudrais vous exprimer ma gratitude, pour avoir
accepté de rehausser cette importante rencontre, de votre présence
distinguée.

Je voudrais également saluer, de façon particulière, les membres du
Gouvernement, dont la participation témoigne de l'intérêt qu'ils accordent à
la problématique de l'émergence d'un secteur privé performant et
compétitif.

A cet égard, je me félicite de la parfaite collaboration qui a prévalu entre l'Administration et les acteurs du secteur privé, à l'occasion de la préparation de ce séminaire.

Cet engagement partagé traduit l'évidence de la place du secteur privé, comme moteur de la croissance économique et vecteur de la réduction de la pauvreté.

Je voudrais enfin, saluer la communauté financière internationale, notamment, les partenaires au développement, ici représentés, pour leur soutien constant aux efforts du Gouvernement, en matière de sortie de crise et de relance économique.

**Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**

Comme chacun le sait, le processus de sortie de crise enregistre des avancées significatives, depuis la signature de l'Accord Politique de Ouagadougou.

Parallèlement, les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit (AUPC), ont permis d'entamer, en juin 2008, des discussions pour la conclusion d'un programme économique et financier, à moyen terme, soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance.

Dans ce cadre, la mission conjointe du Fonds Monétaire International, de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement qui vient de s'achever, a relevé les progrès accomplis par le Gouvernement.

En effet, le taux de croissance économique est évalué à 2,3% à fin 2008, en dépit d'un contexte économique mondial et national marqué par les crises alimentaire, énergétique et financière.

En outre, la poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques s'est traduite par un excédent du solde primaire de base, pour la deuxième année consécutive.

Enfin, à la faveur de la normalisation de la situation sociopolitique et de la mise en œuvre de réformes dans les secteurs clés de l'économie, la reprise de l'investissement privé s'est poursuivie au rythme de 7,6%, à fin 2008.

En dépit de ces évolutions notables, il est important de relever les difficultés qui freinent le développement du secteur privé. Ce sont, entre autres :

- la vulnérabilité aux chocs extérieurs ;
- la perte de compétitivité, liée notamment à la dégradation de l'outil industriel, faute d'investissements d'entretien ou de renouvellement, ainsi qu'à des surcoûts divers, liés à la crise ;
- les faiblesses du système financier, limitant la réponse aux besoins de financement des acteurs économiques ;
- la fraude, la contrefaçon et la contrebande, favorisées par une protection économique partiellement assurée ;
- un environnement des affaires peu incitatif ;
- le poids excessif de l'encours et du service de la dette extérieure et intérieure.

Dans un tel contexte, il est impérieux d'inscrire, au titre des priorités de l'action gouvernementale, la création et la promotion d'un cadre propice au développement des affaires.

A ce stade de mon propos, je voudrais saluer et remercier l'ensemble des organisations professionnelles du secteur privé, ainsi que les acteurs économiques et sociaux, pour la grande compréhension dont ils ont su faire preuve, face aux contraintes de l'Etat, dans sa quête d'un programme économique et financier, devant conduire à l'allègement de la dette extérieure.

Ce programme est à notre portée, et nous devons conjuguer nos efforts pour le réussir.

L'Etat pour sa part, tiendra tous ses engagements, notamment en matière de règlement de la dette intérieure.

A cet égard, sur la base des acquis du programme économique et financier, je veillerai, personnellement, à ce que les instruments utilisés soient crédibles, transparents et efficaces.

De même, en liaison avec nos partenaires au développement, le Gouvernement a initié d'importantes réflexions devant conduire à la sécurisation de l'environnement des affaires, à l'assainissement du secteur

financier et à la relance des investissements publics, en réponse aux besoins exprimés dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

**Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**

Comme nous pouvons le constater, la relance du secteur privé est un enjeu majeur, qui doit mobiliser, de façon cohérente et coordonnée, les acteurs publics et privés, nationaux et extérieurs.

Cette synergie dans l'action devra nous permettre de dégager des solutions de court et moyen termes, pour assurer la reprise de la croissance et le développement du secteur privé.

Je voudrais donc réitérer les assurances, quant à l'engagement du Gouvernement à maintenir le dialogue dans la recherche de solutions, mutuellement bénéfiques à nos problèmes.

C'est sur ces engagements que je voudrais terminer mon propos, et déclarer ouvert, « ***le séminaire sur la définition d'une stratégie de relance et de développement du secteur privé*** ».

Plein succès à nos travaux !

Merci de votre aimable attention.

DIBY KOFFI Charles